



★ Mobiliser pour Construire ★
ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mail : actus-prpe@club-internet.fr

N/Réf :09.10/SC/2012

Tchad : La pouvoir tyrannique de Déby accentue sa répression contre la presse et les leaders syndicaux.

Message de soutien de l'ACTUS/prpe au syndicat UST et à la presse tchadienne bâillonnée

Après notre déclaration en date du 09 septembre 2012 de solidarité et de soutien militante à la grève générale des fonctionnaires et à l'Union des Syndicats du Tchad (UST), notre parti, ACTUS/prpe condamne avec véhémence les sanctions judiciaires scélérates infligées aux Leaders syndicaux et au Directeur de publication du journal indépendant N'Djamena Bi-Hebdo. En effet, le 18 septembre 2012, une parodie de justice, sous contrôle absolu depuis 22 ans du pouvoir dictatorial du Général président Déby a condamné le président du syndicat UST M.Michel Barka, son vice-président, Younous Mahadjir, et son secrétaire général, François Djondang, à la prison 18 mois de prison avec sursis et chacun à une amende d'un million de francs CFA. Ils ont été reconnus coupables d' « incitation à la haine tribale » pour avoir fait circuler une pétition dénonçant l'« arbitraire du pouvoir Deby, la mal gouvernance, le népotisme, la dilapidation des deniers publics... ».

Quant au journaliste Jean-Claude Nekim, il a été condamné pour « diffamation » à un an de prison avec sursis, une amende de 1500 euros et trois mois de suspension de parution de N'Djamena Bi-Hebdo. L'affront qu'il a commis contre le pouvoir, c'est d'avoir publié un extrait de la pétition de syndicalistes dénonçant la gestion ubuesque du pouvoir qui refuse d'honorer l'accord de revalorisation des salaires, conclue avec le syndicat UST en 2011.

Le sommet de la manifestation de la « justice » en dictature a été atteinte quand un travailleur présent dans la salle pendant l'audience a été condamné séance tenante à 3 mois de prison ferme pour outrage à magistrat en laissant éclaté son sourire à l'annonce du verdict.

Notre Parti, ACTUS/prpe adresse ici solennellement ses vives félicitations aux médias tchadiens qui ont eu le courage de cosigner l'édition spéciale du 27 septembre 2012 « *Le Journal des Journaux* » en solidarité avec leur confrère de N'Djaména Hebdo condamné. Cette parution a publié la pétition du syndicat UST pour laquelle le journaliste Jean-Claude Nekim fut traduit en justice. C'est une belle victoire inédite pour la liberté d'expression dans notre pays.

Ces médias tchadiens courageux et qui force l'admiration sont : N'Djamena Bi-Hebdo, Le Miroir, Le Temps, Notre Temps, L'Observateur, Tchad et Culture, Journal Al batha, Al -Hayah, Al-Adwaa, Al-Ayam, N'djamena Al- djadida, La Voix, Union des Journalistes tchadiens, Association des Editeurs de la presse privée au Tchad, Union des Radios privées du Tchad, Radio FM Liberté

Les travailleurs tchadiens dont les conditions de vie sont extrêmement dures pour cause de maigres salaires et de surcroît accusant plusieurs mois d'arriérés, ont le droit de manifester pour exiger leurs rémunérations.

Selon le ministre tchadien des Infrastructures, Adoum Younoussmi, le Tchad produit « en moyenne 120.000 barils de pétrole par jour », qui lui ont rapporté entre 2004 et 2011 « 3000 milliards de francs CFA » (4,5 milliards d'euros) [Source: francetv.fr du 31 mai 2012]. Les ressources financières existent.



Elles sont largement suffisantes pour honorer en totalité les légitimes revendications des travailleurs. Cependant, elles sont malheureusement détournées par le clan présidentiel dont les richesses sont confondues à leur propriété privée.

Le subterfuge trouvé par le gouvernement afin de désamorcer provisoirement la crise est de faire intervenir les chefs religieux (catholiques et musulmans) dans la médiation entre le pouvoir et le syndicat. La suspension de la grève pour une durée d'un mois alors que celle-ci durait depuis deux mois sans que le gouvernement daigne satisfaire la moindre parcelle des accords de revalorisation de 2011.

Cette stratégie de pourrissement de la grève adoptée par le gouvernement ne serait-elle pas un piège ? Nous osons encore espérer que les travailleurs tchadiens et les syndicats, ne se laisseraient pas arnaquer par le respect qu'ils auraient pour les religieux. Les chefs religieux ne seraient-ils pas eux-mêmes piégés par le gouvernement qui les utiliserait dans sa stratégie de pourrissement de la grève ? L'histoire nous prouverait si les chefs religieux sont aux côtés du peuple tchadien qui souffre et lutte contre la tyrannie de Déby vieille de 22 ans.

Deux années de mépris des travailleurs et d'engagements non tenus par le gouvernement, deux mois de grève royalement ignorés par le pouvoir, une suspension provisoire d'un mois de la grève pour des nouvelles négociations alors que les négociations ont déjà débouchés sur les accords de 2011, notre parti estime que le mépris des travailleurs par ce régime a atteint le seuil de l'inacceptable.

La nature criminelle de ce régime et sa spécialité à violer systématiquement tous les accords qu'il a signés, ne laissent aucune place au moindre optimisme. Les travailleurs tchadiens et le syndicat ne doivent pas baisser la garde. Ils doivent exiger l'application totale, stricte, immédiate et inconditionnelle de l'accord de revalorisation salariale de 2011. Ce droit à une vie décente n'est pas négociable. Le gouvernement doit par conséquent augmenter les salaires, faute de quoi, les travailleurs et le syndicat doivent monter en puissance leur lutte pour contraindre le gouvernement à satisfaire leurs revendications salariales.

Notre parti ACTUS/prpe exige du gouvernement :

- l'arrêt immédiat de la cabale judiciaire contre les leaders syndicalistes M. Michel Barka, Younous Mahadjir, François Djondang, et contre le journaliste Directeur de publication de N'Djamena Hebdo Jean-Claude Nekim
- la satisfaction entière et immédiate des légitimes revendications de travailleurs conclues en 2011.

Notre Parti, ACTUS/prpe comme à l'accoutumée sera toujours aux côtés des masses populaires et du syndicat en lutte pour le droit à une vie meilleure, à la justice sociale et pour la démocratie.

Le 07 Octobre 2012

Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Écologique
Chadian Action for Unity and Socialism / Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS / prpe)

Le Secrétaire à la Communication
M. Josué NDOINGA

